

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU MERCREDI 19 JUILLET 2023

PV N° 1

Présents : Mme COUT, MM. LAFAYE, MULOT, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Excusé : M. APOLLARO.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

La Commission tient à remercier chaleureusement Stéphanie COUT, sa Présidente, pour tout le travail accompli depuis de longues saisons, cette dernière ayant décidé d'arrêter la saison prochaine.

* ADOPTION DU DERNIER PV

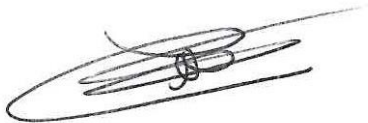
Le procès-verbal n° 5 de la réunion du 06/06/23 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* ETUDE DES REGLEMENTS

La Commission, en prévision de l'Assemblée Générale prévue au mois de septembre, a étudié les règlements généraux ainsi que ceux des Coupes Jean Bussière et André Latéras.

Les modifications apportées seront transmises au Comité de Direction pour suite à donner.

La Présidente :



Stéphanie COUT.

Le Secrétaire de Séance :



Michel LAFAYE.